

République française
DEPARTEMENT PAS DE CALAIS
Commune d'ETERPIGNY
Extrait du registre des délibérations 2020
DE 2021_014

Membres en exercice :
11

Date de la convocation:

Présents : 9

*L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril 18 heures 00l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thomas
MEURILLON*

Votants: 11

Pour: 0

Contre: 11

Abstentions: 0

Présents : Thomas MEURILLON, José ALFONSO, Laetitia BACQUET, Aurore
BOUCHEZ, Pascal BOURGUIGNON, Vanessa COPLO, Hervé DEPRET,
Carole GOUVERNEUR, Arnaud ZANUTTINI

Représentés: Karine MEURILLON par Vanessa COPLO, Vincent MITTET par
Carole GOUVERNEUR

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Aurore BOUCHEZ

Objet: AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC EOLIEN DE LA SENSEE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE
DURY, ETAING ET RECOURT PAR LA SOCIETE EOLIS LES MURIERS SAS -

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral du 19 mars 2021
concernant une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien
de la Sensée sur le territoire des communes de Dury, Etaing et Recourt, présentée par la société
EOLIS LES MURIERS SAS.

L'enquête publique aura lieu du 19 avril au 18 mai 2021 inclus. Le commissaire-enquêteur sera
présent en mairie de Dury le 19, 24 et 29 avril, le 3 et 18 mai 2021 soit le matin ou l'après-midi
afin de recevoir les observations.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de donner son avis.

Après délibération, le Conseil Municipal prononce à l'unanimité un avis défavorable sur cette
demande d'autorisation.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour certifié conforme,
Le Maire,
Thomas MEURILLON

